(Veuillez trouver pour information un article du Sénateur Jack Ralite)

Les dernières mesures budgétaires mettent en cause l'existence d'une véritable politique culturelle.

« De l'exception culturelle à l'exécution culturelle ? »

Par Jack Ralite, Sénateur de la Seine-Saint-Denis

Benjamin Franklin déclarait : « La démocratie doit être autre chose que la réunion de deux loups et un agneau qui votent pour savoir ce qu'on mange ce soir ». Ces deux loups sont l'Elysée de Nicolas Sarkozy et les grands diffuseurs comme Martin Bouygues ; l'agneau est l'art, la culture et tous leurs acteurs.
Deux réunions, l'une lundi dernier au Théâtre du Rond-Point, l'autre avant-hier au Cinéma des Cinéastes témoignent que l'agneau refuse de se laisser manger et a décidé de se battre.
Lundi, tous les employeurs du spectacle vivant public et privé ont réclamé un « Grenelle de la Culture » au Président de la République face à un simulacre de budget 2008 de la culture, chaque jour apportant la preuve d'artifices de présentation des crédits masquant des reculs ou des stagnations alors que sont annoncées des progressions.
Mercredi vingt organisations, auteurs, producteurs, artistes-interprètes, agents, techniciens, syndicats ont protesté contre le report du décrêt concernant les obligations patrimoniales des diffuseurs votées à l'unanimité dans la loi sur la « télévision du futur » par les députés et sénateurs. Comme disent ces organisations, cela « peut conduire de l'exception culturelle à l'exécution culturelle ».

Je voudrais sur ce fond de riposte à développer d'urgence, allumer un projecteur sur l'arbitrage du Premier Ministre quant au gel des crédits de la culture.

Depuis plusieurs années, les institutions culturelles se voyaient attribuer une subvention dont une partie était gelée, donc inutilisable sans feu vert de l'Etat. En 2007 ce gel concerne 0,15 % de la masse salariale et 5 % des crédits de fonctionnement et d'investissement. En général, tout ou partie était dégelé à l'automne. Cette année le gel est maintenu. Pour 2008 ce n'est plus de gel dont il s'agit, mais de glaciation. Madame Lagarde, qui a osé déclarer : « La France est un peuple qui pense. J'aimerais dire : assez pensé maintenant, retroussons nos manches ! », a eu une « pensée » que vient de ratifier le Premier Ministre contre l'avis du Ministère de la Culture : le gel est transformé en annulation (provisoire !) de crédits, c'est-à-dire en diminution de subventions. Cela concernerait, en 2008, 0,45 % de la masse salariale et 6% du fonctionnement et de l'investissement. Pour le seul fonctionnement, les subventions vont être diminuées de 330 000 euros pour l'Odéon, de 375 000 euros pour Chaillot, de 475 000 euros pour la Comédie-Française, de 250 000 Euros pour le Théâtre National de Strasbourg, pareillement pour le Théâtre National de la Colline, près d'un million d'euros pour la Cité de la Musique. Ce n'est plus un simulâcre, c'est le début d'un massacre. Tout cela s'inscrit dans la « Révision générale des politiques publiques » (R.G.P.P.) décidée par le Président de la République, dont on dit en interne au Ministère de la Culture que l'objectif est de minorer de quinze à vingt pour cent les crédits de la Culture. Un cabinet haut de gamme y travaille et a déjà visité l'Opéra, Chaillot, le Conservatoire, le Musée d'Orsay etc. On se trouve dans un « Mariage cruel », comme disait Jean Vilar.

La même décision, pas encore dite, chemine cependant pour toutes les institutions et associations culturelles ayant une responsabilité consacrée par l'Etat. Ce sont les D.R.A.C. qui aviseront d'ici Noël. D'ores et déjà certains équipements, outre ces 6 %, sont informés d'une soustraction de leur subvention. C'est bien sûr un casse-tête chinois qui ôte par exemple à la Scène Nationale de Bar-Le-Duc 150 000 euros sur les 300 000 qu'elle reçoit de l'Etat. Plusieurs opéras sont touchés dans les régions, avec parfois une correction clientéliste : l'opéra de Tours avait perdu 300 000 euros, il les a récupérés. L'ancien Ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, y serait-il pour quelque chose ?
Les fonctionnaires de la Culture, qui sont de grande compétence, connaissent eux-mêmes un certain désarroi. Jusqu'ici ils faisaient leur travail en tant qu'individualités, mais avec une référence à un « nous » qui était la politique culturelle de la

République. Or ce « nous » est suppprimé et il ne leur reste que leur « je ». Souvent en culture, et c'est très bien, les gens sont « solitaires-solidaires » comme dirait Camus. Maintenant ils ne sont plus que solitaires. Et ils ne sont pas eux-mêmes sans connaître une certaine déchirure.

La politique culturelle française devrait reposer sur l'audace de la création, l'élan du pluralisme, l'obligation de production, la maîtrise de la diffusion, l'atout d'un large public, la coopération internationale, c'est-à-dire sur une exigence de responsabilité publique. Tout cela est bafoué. Un tournant historique est engagé. Le Président de la République ne respecte pas sa parole donnée dans la campagne électorale : « La culture a besoin d'aide si on ne veut pas que la loi du profit à court terme décide de tout ». Nous y sommes. Tout est ramené à l'éphémère et à l'obligation « de traiter économiquement le capital humain ». L'immatériel est identifié aussi bien à l'innovation, à la recherche qu'à la publicité, à la marque, à l'entertainment, à l'esprit d'entreprise. L'homme défini comme un « capital humain » serait géré, comptabilisé, traité comme un signe dans un bilan comptable, comme un « actif immatériel ». L'enjeu est de capter des « rentes immatérielles ». Si nous n'y prenons garde, nous sommes au point ultime de l'extension de la logique financière à toute la société. Le rapport (« L'économie de l'immmatériel ») de Jean-Pierre Jouyet, alors Président de l'Inspection des Finances, et de Maurice Lévy, Président du Directoire de Publicis, exprime le contenu de cette politique avec en son cœur une dérégulation généralisée qui est en route en faveur de l'audiovisuel privé. Les vingt organisations réunies au Cinéma des Cinéastes l'ont démontré à travers les projets gouvernementaux d'augmenter la publicité et de supprimer le seuil de 49 % du capital d'une chaîne commerciale pour un même actionnaire, ce qui a réjoui publiquement ceux qui s'intéressent au cours boursier de TF1. Ce n'est pas une originalité, nous dit-on. Il y a quelques années cela concernait les tuyaux. Aujourd'hui il s'agit des contenus. Les comptables en sont les nouveaux censeurs. Comme dit l'homme de théâtre anglais Baxter : « Le comptable applaudit quand le parterre est plein, mais plein de quoi ? ». Nicolas Sarkozy a donné sa pensée dans la lettre de mission qu'il a écrite à la Ministre de la Culture : « Veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent une offre répondant aux attentes du public ». C'est tout le contraire de la création, un des problèmes politiques de notre pays. Les créateurs sont maltraités, les spectateurs sont méprisés. L'esprit des affaires s'empare des affaires de l'esprit. Contre cela, créateurs et spectateurs doivent se trouver. Ce pays, qui est une terre

des arts et de la création et qui a une tradition de respect et d'écoute du monde du travail, peut et doit cheminer dans le chaos du moment vers une alliance des forces de la création et des forces du travail. En assistant aux deux importantes réunions du Théâtre du Rond-Point et du Cinéma des Cinéastes, en y ayant eu une écoute profonde, j'ai senti qu'on pouvait répondre à Péguy quand il disait : « Je n'aime pas les gens qui réclament la victoire et qui ne font rien pour l'obtenir, je les trouve impolis. » J'ai rencontré dans ces réunions de grandes politesses qui commencent à se retrouver. Saluons ces politesses –sans oublier, bien entendu, les intermittents malmenés depuis 2003- et faisons un souhait d'espérance, qu'elles aient ensemble des excès de courtoisie en faveur de la création, « cette blessure qui devient une lumière » dirait Braque.

Paru dans *l'Humanité* du 23 novembre 2007.